

Conseil d'établissement – École St-Gérard
Procès-Verbal de la rencontre du 10 Novembre 2025

Heure : 18 h 30

Lieu : local 327

Parents : Ophélie Rivière, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin, Nicolas Sangaré, Pascale Savage-Blanchard, Marie-Joëlle Carbonneau, Élise Labonté-Lemoyne

Enseignants : Dominique Aubin, Lorraine Forget-Gagnon, Tristan Goguen et Olivier Thérien-Laforest

Représentant du Patro : Tarik Ouadahi

Directrice : Jacinthe Nolin

Représentante du service de garde : Siham Chileg

ABSENTS : représentante professionnelle

Parents substitués : Smaili Mouloud

1. Ouverture de la séance

1.1 Vote nouveau membre parent

Considérant les démissions d'Alexandra Dumont (membre parent) et Laurence Bourret (parent substitut), il est proposé par Marie-Joëlle Carbonneau d'élire Élise Labonté-Lemoyne, comme membre parents du Conseil d'établissement.

Adoptée à l'unanimité (**Résolution #6 2025-11-10**)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par J Nolin. L'ordre du jour est proposé par Élise Labonté-Lemoyne.
Adoptée à l'unanimité (**résolution #2 du 2025-11-10**)

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 Septembre 2025

Marie-Joëlle Carbonneau propose l'adoption du procès-verbal en demandant deux modifications à ce dernier :

- Mettre Jonathan Brassard-Potvin comme membre parent présent lors de la rencontre
- Correction du nom de famille Carbonneau

Adoptée à l'unanimité (**résolution #3 du 2025-11-10**)

5. Suivi du procès-verbal d'Octobre 2025

5.1 La version complète du plan de lutte est présentée par J Nolin. Une question est posée sur la mention de la confidentialité par rapport à un autre tiers dans un conflit, la directrice confirme que oui à la page 27 pour les suivis des signalements et des plaintes.

5.2 Point de suivi concernant les attestations des formations obligatoires pour les membres des CÉ. Il est possible de le remplir soi-même à l'aide du lien web.

6. Parole au public

Pas de public

7. Études des dossiers

7.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI).

Présentation du plan par J Nolin. Le document consultation du PTRDI a été rempli par J Nolin. Dans le document, il est demandé que le local central du 3e étage reste comme un local et non une classe.

7.2 Point de suivi pour les COSP.

La directrice a montré le tableau à l'équipe école. Il sera remis et présenté au prochain CÉ.

7.3 Procédure modifiée dans les règles du service de garde

On passe de 9,50 \$ à 9,70 \$ pour un maximum de 5 heures par jour au tarif régulier. Le principe de l'autofinancement du service de garde doit prévaloir lorsqu'il s'agit de fixer le tarif des services offerts aux usagers

Nicolas Sangaré propose de démontrer dans le document les blocs de l'horaire du primaire et celui des maternelles.

On passe au tarif journalier à 13,50\$, plutôt que de 13 \$ pour les journées pédagogiques.

Il est discuté qu'il n'est pas forcément nécessaire de payer tout suite. Attendre le 20^e jour parce qu'il va y avoir un ajout plus tard dans le mois. Si elle est payée immédiatement, le solde indiqué après le 20^e jour peut être payé lors de la prochaine facturation. (Mise à jour au 1^{er} rappel).

Siham Chileg propose un changement de libellé à propos du recouvrement dans les frais du service de garde dans le document des règles du service de garde.

Adoptée à l'unanimité recouvrement (**Résolution #4 2025-11-10**)

7.4 Résolutions

Résolution 1 du 2025-11-10

Considérant que :

L'an dernier, après une proposition de sortie plein air pour l'ensemble des élèves de l'école,

Il a été décidé que:

Les élèves de la maternelle à la 3e année iraient au Parc du Domaine vert.

- 9 juin 2025 pour les maternelles et 1re année
- 3 juin 2025 pour les 2e et 3e années

Ainsi, comme convenu l'an dernier au CÉ, une partie des campagnes de financement des années antérieures seraient utiliser pour payer cette sortie de fin d'année - environ la moitié de la somme totale, considérant une campagne de financement que nous ferons cette année sous forme de vocabulaire-o-thon, puis du budget À l'école on bouge et École inspirante du fonds 6.

Pour les 4e année, le voyage à Québec, pour les 5e années, le camp Mariste et pour les 6e années, leur sortie des finissants, feraient offices de sortie de fin d'année.

Cela représente une somme totale de 23 400 \$ pour l'ensemble de l'école, ce qui représente également une valeur de 40\$ par élève. Toutefois, pour les élèves de 4e, 5e et 6e année, la somme totale est de plus de 40 \$ / élève; ainsi les enseignants organisent d'autres campagnes de financement ou les parents acceptent de déboursier le manque à gagner.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, par courriel, le 28 octobre 2025; comme il est possible de le faire dans nos règles de régie interne du conseil d'établissement.

7.5 Programme d'anglais intensif en 6^e année

Résumé de la rencontre du sous-comité par Marie-Joëlle Carbonneau.

Proposition sur la table (à voter). Faire une séance d'information, envoyer la présentation par la suite avec le sondage par courriel. Il reste des changements à faire au sondage et à établir la procédure de la séance d'information.

J Nolin est à l'aise à procéder à la séance d'information avec un membre parent. Viser la séance fin novembre/début décembre. Envoi du sondage au retour du temps des Fêtes

Un membre du personnel enseignant informe d'aspects de la Loi sur l'instruction public. Le CÉ est supposé approuver ou refuser une proposition sans forcément donner des suggestions.

Un membre parent souhaite souligner que les suggestions sont plus vues comme un travail d'équipe pour faire avancer plus vite le dossier.

Il est soulevé le point d'avoir un sondage neutre et court.

Il est soulevé qu'il est possible de dire que l'équipe école a une proposition d'une révision et

devrait mettre l'emphase sur les enjeux.

Il est suggéré de le dire à la fin du sondage et à la séance la proposition.

Il y a des statistiques qui démontrent que les élèves de St-Gérard arrivent au secondaire avec des faiblesses en sciences.

Un membre de l'équipe école réitère qu'ils sont prêts à aider pour le sondage. Oui, c'est une tâche difficile de faire le sondage, mais qu'il devrait être fait rapidement.

Marie-Joëlle Carbonneau fait la proposition de tenir une séance d'information virtuelle et enregistrée où sera fait la présentation du sujet et de tenir par la suite un sondage envoyé par courriel. La séance aurait lieu le mardi 9 décembre de 18h30 à 19h30.

Adoptée à l'unanimité (**Résolution #5 2025-11-10**)

On se donne pour objectif le 4 décembre pour la version finale de la présentation.

8. Droit de parole aux membres du conseil

8.1 Directrice

Direction - Présentation des ateliers (formation collective pour les parents). Les thèmes seront envoyés par courriel.

8.2 Enseignants

Aucun

8.3 Personnel de soutien

Aucun

8.4 Parents

Aucun

9. Levée de l'assemblée

Levée à 21h08



Marie-Joëlle Carbonneau
Présidente



Jacinthe Nolin
Directrice